

1826.
30 janvier,
York.

P. Robinson à Wilmot Horton. Il a tenu le lieutenant-gouverneur au courant de ses mouvements. Il n'y a aucun doute qu'il aurait contredit, s'ils les avait connus, les rapports sur le peu d'espoir qu'on pouvait fonder sur les émigrés. Il a lui-même vécu assez longtemps avec eux dans les bois, et il n'hésite pas à déclarer qu'ils feront de précieux colons.

Page 275

Inclus. Michel Corkery à P. Robinson. Il raconte ses succès au début, puis ses découragements. Il lui offre en vente le surplus de ses produits pour servir aux rations nécessaires aux colons, vu qu'il n'a pas de bœufs pour les mener au marché.

277

30 janvier,
York.

Discours du lieutenant-gouverneur lors de la prorogation de la session.

506

2 février,
York.

J. B. Robinson à Wilmot Horton (?). On lui a demandé d'envoyer la lettre de son frère. D'autres lettres venant de lui-même (Robinson) et de Hillier ont dû chasser tout le malaise causé par les rumeurs qui étaient parvenues jusqu'à lui. Dans chacun des deux essais, le résultat a été plus que satisfaisant. Maitland, Talbot et lui-même doivent visiter la colonie. Il aurait aimé à écrire au sujet de la Compagnie du Canada, mais il n'en a pas le temps. Strachan doit recevoir la permission de fonder une université. Il (Robinson) s'attend à s'embarquer en mars et à arriver en avril.

279

2 février,
Ramsgate.

Requête de Margaret Plenderleath, veuve de Simon Metavish, répétée que la cour du banc du roi, à Montréal, ne peut, faute de quorum, disposer de sa cause, et elle demande d'être secourue. (C'est une répétition des précédents mémoires.)

231

8 février,
Londres.

Galt à Wilmot Horton. L'urgence d'amener à une solution le règlement des réclamations canadiennes. Les précédents arrangements ont fait long feu, et il est nécessaires de considérer s'il n'y a pas d'autres moyens d'obtenir un règlement final.

92

8 février,
Londres.

Bosanquet au même. Les directeurs de la Compagnie du Canada ont reçu ses explications sur la nature des changements qui seront faits à la décision de Bathurst, et il envoie aujourd'hui l'opinion du conseil de la Compagnie sur le pouvoir des directeurs d'y accéder. Il envoie aussi une résolution adoptée par les directeurs, contenant le mode qu'ils sont avisés de suivre pour être justifiés d'accepter les changements proposés, dans le cas où pareille mesure serait trouvée nécessaire ou opportune. Les changements à la proposition de Bathurst ne changent pas le principe, mais seulement l'ordre de procéder. Il exprime la satisfaction des directeurs en constatant l'opinion favorable que montre Bathurst.

13

Inclus. L'affaire soumise par les directeurs d'après l'opinion du conseil.

16

Résolutions des directeurs sur la détermination de Bathurst de rejeter la décision des commissaires, lesquels proposent la nomination d'un arbitre unique.

20

8 février,
Londres.

H. J. Boulton à Wilmot Horton. Il envoie le projet de loi pour secourir les étrangers établis dans le haut-Canada. Il est basé sur le principe des instructions communiquées à Maitland, mais la législature provinciale ne peut pas conférer aux étrangers tous les droits de citoyens britanniques, l'un deux étant celui de voter aux élections, qui ne peut être accordé que par un Acte du Parlement de la Grande-Bretagne. Il recommande que l'on fasse volontairement disparaître cet empêchement avant que le Canada ait le temps d'envoyer une adresse à ce sujet.

34

L'Acte proposé.

37

(Voir aussi à la page 8.)

13 février,
Londres.

H. J. Boulton à ———. Il décrit le mode de concession de terres publiques dans le Michigan; on dit qu'elles sont de bonne qualité, mais on se plaint au sujet de l'eau. La terre n'est pas, dit-on, aussi bonne